

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 31 juillet 2020

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 173 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Moussa BENKACI - François BERNARDINI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Jean-Marc BLOCQUEL - Maryline BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Patrick BORÉ - Linda BOUCHICHA - Doudja BOUKRINE - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA SAVON - Jean-Louis CANAL - Joël CANICAVE - Christine CAPDEVILLE - Martine CESARI - Jean-Pierre CESARO - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Daniel GAGNON - David GALTIER - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - André GOMEZ - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Jean HETSCH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sébastien JIBRAYEL - Sophie JOISSAINS - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Gisèle LELOUIS - Jean-Marie LEONARDIS - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Hervé MENCHON - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Eric MERY - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELL - Roland MOUREN - Franck OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Stéphane PAOLI - Didier PARAKIAN - Benoit PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Anne-Laurence PETEL - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Lionel ROYER-PERREAU - Michèle RUBIROLA - Michel RUIZ - Valérie SANNA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ représenté par François BERNARDINI - Marion BAREILLE représentée par David GALTIER - Sébastien BARLES représenté par Etienne TABBAGH - Mireille BENEDETTI représentée par Jean-Pierre SERRUS - Sabine BERNASCONI représentée par Solange BIAGGI - Julien BERTEI représenté par Laurence SEMERDJIAN - André BERTERO représenté par Olivier GUIROU - Kayané BIANCO représentée par Sophie JOISSAINS - Sarah BOUALEM représentée par Isabelle CAMPAGNOLA SAVON - Michel BOULAN représenté par Francis TAULAN - Romain BRUMENT représenté par Doudja BOUKRINE - Emilie CANNONE représentée par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Laure-Agnès CARADEC représentée par Didier REAULT - René-Francis CARPENTIER représenté par Didier KHELFA - Martin CARVALHO représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Eric CASADO représenté par Nicole JOULIA - Roland CAZZOLA représenté par Sébastien JIBRAYEL - Robert DAGORNE représenté par Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO représentée par Gisèle LELOUIS - Sylvaine DI CARO représentée par Sophie JOISSAINS - Arnaud DROUOT représenté par Benoit PAYAN - Cédric DUDIEUZERE représenté par Stéphane RAVIER - Loïc GACHON représenté par Daniel AMAR - Eric GARCIN représenté par Olivier FREGEAC - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Gérard GAZAY représenté par Alain ROUSSET - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Magali GIOVANNANGELI représentée par Gérard FRAU - Jean-Pascal GOURNES représenté par Vincent LANGUILLE - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE représenté par Catherine PILA - Eric LE DISSÈS représenté par Jean-Marc BLOCQUEL - Pierre LEMERY représenté par Eric MERY - Richard MALLIÉ représenté par Philippe ARDHUIN - Yves MESNARD représenté par Christine CAPDEVILLE - Marie MICHAUD représentée par Eric MERY - Michel MILLE représenté par Philippe GINOUX - Danielle MILON représentée par Roland MOUREN - Férouz MOKHTARI représentée par Gilbert SPINELLI - André MOLINO représenté par Michel ILLAC - Lourdes MOUNIEN représenté par Cédric JOUVE - Christian NERVI représenté par Philippe GINOUX - Patrick PAPPALARDO représenté par Didier PARAKIAN - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Patrick PIN représenté par Christine CAPDEVILLE - Véronique PRADEL représentée par Jocelyne POMMIER - Bernard RAMOND représenté par Guy BARRET - Anne REYBAUD représentée par Nicolas ISNARD - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Georges ROSSO représenté par Martine VASSAL - Laure ROVERA représentée par Christian PELLICANI - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Laurent SIMON représenté par Patrick GHIGONETTO - Anne VIAL représentée par Perrine PRIGENT - Jean-Louis VINCENT représenté par Gérard BRAMOULLÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nassera BENMARNIA - Pascal CHAUVIN - Claude FILIPPI - Vincent GOYET - Michel LAN - Maxime MARCHAND - Anne MEILHAC - Lisette NARDUCCI - Catherine VESTIEU - David YTIER.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Samia GHALI représentée à 11h05 par Christine JUSTE - Nadia BOULAINSEUR représentée à 11h05 par Lyece CHOULAK - Yannick OHANESSIAN représenté à 11h08 par Pauline ROSSELL - Lionel DE CALA représenté à 11h30 par Stéphanie GRECO DE CONINGH - Gérard AZIBI représenté à 12h00 par Patrick AMICO - Pierre HUGUET représenté à 12h00 par Prune HELFETER-NOAH - Michel RUBIROLA représentée à 12h11 par Benoît PAYAN - Olivia FORTIN représentée à 12h35 par Eric SEMERDJIAN.

Etaient représentés et arrivés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Audrey GARINO arrivée à 10h50 - Arnaud DROUOT arrivé à 11h20.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Laurent BELSOLA à 10h57 - Bruno GILLES à 11h50 - Jean-Pierre CESARO à 12h00 - Amapola VENTRON à 12h00 - Pierre HUGUET à 12h00 - Philippe GINOUX à 12h00 - Lyece CHOULAK à 12h05 - Serge PEROTTINO à 12h30 - Véronique MIQUELLY à 12h30 - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA à 12h30 - Richard DONA à 12h39 - Didier PARAKIAN à 12h39 - Bernard DESTROST à 12h40 - Julien RAVIER à 12h44 - Emmanuelle CHARAFE à 12h45.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA 015-8287/20/CM

**■ Budgets Annexes de la Métropole Aix Marseille Provence du Territoire d'Istres Ouest Provence – Approbation des Comptes Administratifs de l'exercice 2019
MET 20/15296/CM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Madame la Présidente de la Métropole soumet au Conseil de la Métropole pour approbation les Comptes Administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes du Territoire Istres-Ouest Provence suivants :

- Eau Potable,
- Assainissement,
- Entreprises,
- Régie Action Sociale,
- Traitements des déchets

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans les Comptes Administratifs de l'exercice 2019 pour ces budgets annexes.

Un rapport de présentation des Comptes Administratifs 2019 est annexé à la présente délibération qui décrit l'exécution du budget.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;
- La délibération n° FAG 001-4256/18CM du 20 septembre 2018 portant élection de la Présidente de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice 2019 relatifs à ces budgets annexes ;
- Les Comptes de Gestion 2019 produits par Monsieur le Receveur des Finances ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire de Istres Ouest Provence du 29 juillet 2020.

Ouï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

**Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020**

Article 1 :

Est arrêtés, pour chacun des budgets annexes du Territoire Istres-Ouest Provence, les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2019 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

SOLDE CREDITEUR : 860 370,11 Euros avec RAR

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	1 978 996,43	1 519 415,05	2 726 753,04	3 186 334,42
INVESTISSEMENT	-1 925 115,05		-3 400 849,26	- 5 325 964,31
TOTAL	53 881,38	1 519 415,05	-674 096,22	- 2 139 629,89
<i>Reste à Réaliser</i>				3 000 000,00
Solde				860 370,11

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SOLDE CREDITEUR : 2 439 193,22 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	5 653 035,40	1 504 674,07	7 538 340,75	11 686 702,08
INVESTISSEMENT	- 1 723 131,07		- 7 524 377,79	- 9 247 508,86
TOTAL	3 929 904,33	1 504 674,07	13 962,96	2 439 193,22

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE ENTREPRISES

SOLDE CREDITEUR : 1 996 324,91 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	2 170 903,16	542 218,18	473 860,97	2 102 545,95
INVESTISSEMENT	- 542 218,18		435 997,14	- 106 221,04
TOTAL	1 628 684,98	542 218,18	909 858,11	1 996 324,91

Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE REGIE ACTION SOCIALE

SOLDE CREDITEUR : 17 879,61 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 avec RAR	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT				-
INVESTISSEMENT	11 676,21	-	6 203,40	17 879,61
TOTAL	11 676,21	-	6 203,40	17 879,61

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS

SOLDE CREDITEUR : 1 021 688,64 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 avec RAR	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
INVESTISSEMENT	712 301,85		309 386,79	1 021 688,64
TOTAL	712 301,85	-	309 386,79	1 021 688,64

Article 2 :

Est donné acte à Madame la Présidente de la présentation faite des Comptes Administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes du Territoire Istres-Ouest Provence listés ci-avant.

Article 3 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau potable », un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	7 490 903,89 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 1465 533,67 euros
En dépenses de	8 165 000,11 euros
Solde	-2 139 629,89 euros
Après intégration des restes à réaliser de recettes d'investissement	
Solde ramené à	860 370,11 euros

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement », un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	13 536 077,67 euros
Reprise des résultats antérieurs	2 425 230,26 euros
En dépenses de	13 522 114,71 euros
Solde	2 439 193,22 euros

Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Entreprises», un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	2 082 730,02 euros
Reprise des résultats antérieurs	1 086 466,80 euros
En dépenses de	1 172 871,91 euros
Solde	1 996 324,91 euros

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Régie Action Sociale», un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	1 462 692,10 euros
Reprise des résultats antérieurs	11 676,21 euros
En dépenses de	1 456 488,70 euros
Solde	17 879,61 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Traitement des déchets», un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	20 221 143,31 euros
Reprise des résultats antérieurs	712 301,85 euros
En dépenses de	19 911 756,52 euros
Solde	1 021 688,64 euros

Article 8 :

Est reconnue l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture, ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion 2019 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans les Comptes Administratifs 2019.

Article 9 :

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes aux Comptes Administratifs des budgets annexes susvisés.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Budget et Finances

Didier KHELFA

Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020